

Fédération Varoise de la Libre Pensée

Fédération Varoise de la Libre Pensée

Pour toute correspondance ou demande d'information :
Libre Pensée (Fédération Varoise) – 90 chemin Mignon, 83470 Saint-Maximin
<http://federations.fnlp.fr/spip.php?rubrique87>



Bulletin n°51

p.1 rassemblement du 11 novembre

p.2 édito

p.3 lettre aux conseillers généraux

p.4 GPA et PMA, qu'en penser ?

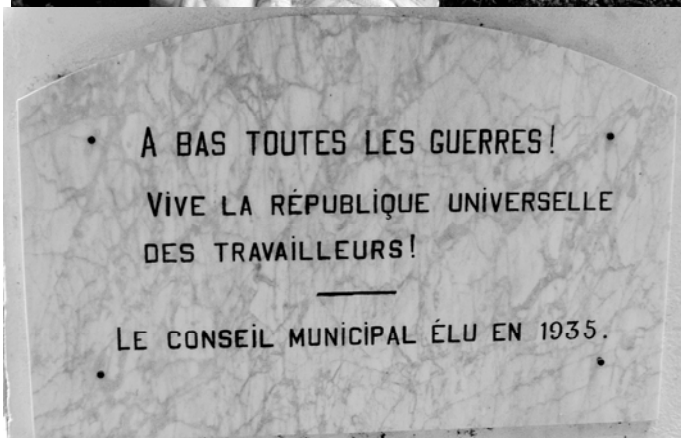
**RASSEMBLEMENT
PACIFISTE**

**11 NOVEMBRE 2014
MAZAUGUES**

**10h : réunion-débat (musée de
la glace) autour d'un film sur
les "fusillés pour l'exemple"**

12h : repas en commun

**14 h30 : rassemblement
pacifiste
square Jean Jaurès**



12h : repas fraternel dans la salle située près du musée de la glace

Inscrivez-vous pour le repas auprès des responsables de cercle Robert Oller (06 31 65 16 42, robler@sfr.fr) ou Xavier Giovannetti (06 70 03 21 08, x.giovannetti@wanadoo.fr).
Ce repas est organisé collectivement par les membres de la Libre Pensée, toute aide est la bienvenue ! Pour cela, contacter notre camarade Jean-Pierre Normand :
jpierrenormand@yahoo.fr avant le dimanche soir 9 novembre.

1914/2014 : nous sommes véritablement entrés dans la commémoration de la guerre 1914/1918. La Libre Pensée réaffirme sa volonté de réhabiliter les fusillés pour l'exemple ainsi que son rejet de toutes les guerres et ce avec d'autant plus de conviction après l'affligeante déclaration du secrétaire d'état aux Anciens Combattants et de la Mémoire, saluant le "*1er août 1914 et la mobilisation générale*", et considérant que commémorer ce jour « *c'est se souvenir de l'unité nationale de toutes les femmes et de tous les hommes réunis au son du tocsin. C'est célébrer la solidarité entre les soldats, la République finalement triomphante.* »

Toujours ce patriotisme mielleux et culpabilisant dont on nous rabat les oreilles, en occultant la vérité historique, comme l'écrit Pierre Roy dans « l'Idée Libre » n°306 de septembre 2014 : « *la France reste sous la coupe des militaristes de tout poil ; militarisme : "doctrine ou position qui place la chose militaire au dessus de toute autre institution et qui de ce fait estime ne devoir rendre des comptes qu'à elle même".* »

Depuis le reniement du Président de la République le 11 novembre 2013, la Libre Pensée avait réagi rapidement en titrant « LA RAISON DE LA COLERE » dans son numéro de décembre 2013 et en écrivant : « *Monsieur le Président, en ne réhabilitant pas les 650 fusillés pour l'exemple, vous avez assassiné une deuxième fois ces hommes dont la seule faute fut le refus de l'horreur.* »

La Raison tout au long de l'année a fait le procès des généraux. Notre verdict est sans appel : « *Joffre : assassin, Mangin : fusilleur, Nivelle : l'abominable boucher, Franchet d'Espèrey : criminel, Comby : égorgé, Foch : catholique-sanglant.* » Comme cela est écrit au monument aux morts de St Martin d'Estréaux : « *des innocents au poteau d'exécution ; des coupables aux honneurs.* » Et cela, nous ne l'acceptons pas.

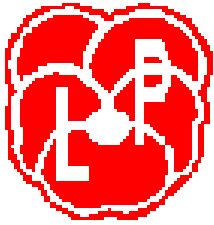
Nous serons donc à Mazaugues ce 11 novembre avec encore plus de détermination. En effet, la LP83 a envoyé un courrier à tous les conseillers généraux pour demander aux représentants du département de se prononcer pour la réhabilitation, afin d'amener de plus en plus de citoyens à prendre parti dans ce besoin de justice pour les victimes, leurs familles et leurs descendants. Nous voulons faire reconnaître que ces hommes avaient le droit d'avoir peur, de se révolter contre la barbarie de la guerre, de refuser de se faire massacrer pour des intérêts qui n'étaient pas les leurs. Le droit à la désobéissance, c'est le respect absolu de la liberté de conscience. Fidèles à notre tradition pacifiste et internationaliste, nous voulons vivre dans un monde libre, humain et fraternel.

Maudite soit la guerre, maudites soient toutes les guerres et maudits ceux qui les provoquent et les organisent.

Ni dieu ni maître ! A bas la calotte.

A noter sur votre agenda :

**Dimanche 7 décembre : rassemblement en hommage aux insurgés de 1851
à Aups (salle Romano)**



FEDERATION VAROISE DE LA LIBRE PENSEE
90, chemin Mignon 83470 – SAINT-MAXIMIN

Mail : librepensee83@free.fr

Président: M. Robert Oller (téléphone : 06 31 65 16 42)

à

M. le président du Conseil Général du Var

M. et Mmes les élus au Conseil Général

À l'occasion du centenaire de la guerre 1914/1918, la Fédération Nationale de la Libre Pensée et la Ligue des Droits de l'Homme ont décidé de demander aux Conseils Généraux de se prononcer pour la réhabilitation collective des "fusillés pour l'exemple". Dès la fin de cette guerre, la Ligue des Droits de l'Homme et l'Association Républicaine des Anciens Combattants ont obtenu une cinquantaine de réhabilitations. En 1990, la Fédération Nationale de la Libre Pensée a repris ce combat. Pour le Var, chaque année nous organisons une commémoration à Mazaugues, au monument aux Morts rendu pacifiste par son conseil municipal élu en 1935 et son maire Charles Fabre.

Depuis avec la LDH, l'ARAC, l'UPF (Union Pacifiste de France) et le Mouvement pour la Paix ont été entreprises de multiples démarches tant auprès du Ministère de la Défense, des différents Premiers Ministres et Présidents de la République, que des collectivités territoriales.

A ce jour ce sont 29 Conseils Généraux, 3 Conseils Régionaux et une centaine de communes de la république qui se sont prononcés pour exiger cette réhabilitation collective. C'est la conscience collective de la démocratie républicaine qui se met en mouvement pour cette œuvre de justice.

François Hollande avait pris l'engagement, en tant que président du Conseil Général de Corrèze, puis en tant que candidat à la présidence de la République, de faire procéder à la réhabilitation collective des "fusillés pour l'exemple".

La réhabilitation collective est la seule voie possible après ces événements tragiques. Il n'y a plus de témoins, plus d'accusés, 20% des dossiers détruits. On ne peut réinstruire les dossiers, c'est l'évidence même. La justice passe aujourd'hui par une déclaration solennelle des plus hautes autorités de la République pour rétablir les hommes et leurs familles dans leur honneur et leur droit.

Les historiens et les archives ont établi l'atrocité de cette guerre, l'incompétence des généraux et l'arbitraire des exécutions.

C'est pourquoi nous vous appelons, ainsi que toutes celles et tous ceux qui sont attachés à la démocratie, à la justice et à une certaine idée de la République, à demander au Président de la République de se prononcer publiquement pour la réhabilitation des "fusillés pour l'exemple" de la 1^o guerre mondiale. Pour appuyer cette demande nous restons à votre disposition pour être reçus.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments laïques et républicains.

PMA et GPA : un débat au sein de la Libre Pensée

Dans le cadre de la préparation de son congrès national prévu pour juillet 2015, la Fédération Nationale de la Libre Pensée a décidé de se pencher sur les questions de la PMA et de la GPA. Nous publions ci-dessous le compte-rendu d'un débat organisé par la Fédération varoise à ce sujet.



Sous l'agréable voûte de pierre du restaurant le Pile-Poêle à Carcès, les libres penseurs du Var se sont rencontrés le 25 octobre 2014 autour d'un dîner débat des plus animés portant sur la question « **faut-il ouvrir l'accès de l'Assistance médicale à la procréation aux couples homosexuels ?** ». La discussion était ouverte par Henri Huille, membre de la Commission administrative nationale.

Il ne saurait être question ici de faire un compte-rendu exhaustif de toute l'analyse du problème fort complexe en

terme d'éthique et de législation, ni de reprendre tous les éléments de la discussion qu'a suscité l'exposé d'Henri.

Henri rappelait que cette question découlait directement de la loi autorisant le mariage pour tous, extension *du mariage civil aux couples homosexuels*. La LP a soutenu cette revendication *s'appuyant sur un des principes fondamentaux des droits de l'homme et de la République : l'égalité des droits des citoyens devant la loi sans discrimination d'aucune sorte et notamment celle du genre.*

Le mariage entre couples homosexuels par voie de conséquence pose le problème de la parentalité donc de la procréation.

L'évolution de la société et de la science amène à redéfinir la famille traditionnelle et conduit à de nouveaux schémas familiaux. L'assistance médicale à la procréation (AMP) incluant la gestation pour autrui (GPA) ont répondu à l'infertilité des couples mais bousculent la notion de parentalité au regard de la législation. *Qui est père ? Mère ? Quel statut pour la mère porteuse, quelle filiation pour l'enfant, quels droits et obligations pour le couple bénéficiaire ?*

S'agirait-il d'un droit nouveau à conquérir ? ou en resterait-on à la législation actuelle qui autorise l'AMP aux couples hétérosexuels faisant l'impasse sur le couple homosexuel ? La maternité pour autrui constitue une pratique séculaire faite dans le plus grand secret des familles ; ne faudrait-il pas une reconnaissance et un encadrement juridique ?

Au sein de l'Europe des 27, sept pays autorisent le recours à des mères porteuses, selon des modalités différentes. En réalité, seulement deux pays de l'UE autorisent explicitement la GPA ainsi qu'aux USA. En France, La GPA est interdite. Cependant, tout couple peut y avoir recours dans un pays où elle se pratique. Comme pour l'IVG, du temps de son interdiction, le couple qui a de l'argent peut en bénéficier. Mais la filiation des enfants n'est pas reconnue en France.

Or, la Cour Européenne des droits de l'homme fait obligation à notre pays de légiférer.

Henri Huille nous invitait à reprendre le projet de loi présenté au Sénat le 27 janvier 2010 qui précisément permettrait de donner les mêmes droits pour tous à l'AMP et à la GPA, d'articuler la loi sur le mariage pour tous avec les droits à la parentalité, d'encadrer juridiquement les deux pratiques pour protéger mère porteuse, enfant et couple bénéficiaire.

La discussion s'est poursuivie autour du rosé et du rouge de Provence qui accompagnaient nos belles assiettes savoureuses et bien garnies.